



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Perruche à collier

Question écrite n° 10064

Texte de la question

Mme Emmanuelle Ménard alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la prolifération des perruches à collier sur le territoire français. Originaires des forêts tropicales d'Afrique subsaharienne et d'Indes, les perruches à collier (*Psittacula krameri*) ont fait leur apparition en France dans les années 1970 après s'être échappées de leur cargaison dans les aéroports de Paris-Charles-de-Gaulle et d'Orly ou de chez certains propriétaires peu attentifs ou scrupuleux. Espèce exotique considérée comme envahissante, on dénombre désormais plus de 8 000 spécimens en Île-de-France, un chiffre multiplié par trois en dix ans, et près de 2 000 à Marseille ou 900 à Montpellier. Plus largement, leur nombre a été multiplié par 100 en 30 ans, avec des estimations allant de 15 000 perruches dans l'Hexagone à plus de 85 000 en Europe, notamment à Londres, où l'on dénombre près de 30 000 « individus ». Or cet oiseau se reproduit de manière extrêmement rapide et n'a aujourd'hui presque aucun prédateur. À l'inverse, cet animal cavicole, grégaire et opportuniste, peut s'attaquer à de petits passereaux, chauve-souris ou à des écureuils mais aussi aux cultures agricoles. Si son influence est aujourd'hui marginale sur les autres espèces, sa présence laisse craindre qu'elle n'impacte les cultures agricoles, comme c'est le cas en Israël ou en Inde. La France a d'ailleurs déjà connu des dégâts sur l'arboriculture, obligeant la préfecture des Alpes-Maritimes à organiser une battue en 2019. C'est pourquoi elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour une bonne régulation de cet oiseau envahissant.

Données clés

Auteur : [Mme Emmanuelle Ménard](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10064

Rubrique : Biodiversité

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Mer et biodiversité](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2023](#), page 6743

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)